

Légende

- ### Zones urbaines
- UB1 Secteur des coeurs des chef-lieu des communes bourgs et des communes villages
 - UB2 Secteur de mutation vers l'habitat collectif
 - UB3 Secteur de densification horizontale
 - UB4 Secteur des coeurs des hameaux périphériques
 - UC Secteur de périphérie urbaine au contact des espaces agricoles
 - UC1 Secteur dédié aux activités commerciales - en dehors des zones commerciales
 - UC2 Secteur dédié aux activités productives limité à une hauteur de 12m
 - UC3 Secteur dédié aux activités productives limité à une hauteur de 15m
 - UE Secteur des équipements publics structurants

Zones à urbaniser

- | | |
|------------------------|---|
| TAUB3 | Secteur à urbaniser en confortement des secteurs de densification horizontale |
| TAUE | Secteur à urbaniser en confortement des secteurs d'équipements publics structurants |
| Zones agricoles | |
| A | Espaces agricoles importants |
| AS | Espaces agricoles à sensibilité environnementale ou paysagère |

Zones naturelles

-  Secteur naturel
 -  Secteur des bâtiments abritants des équipements existants, isolés des zones urbaines
 -  Secteur naturels liés au recyclage des matériaux
 -  Secteurs naturels de stockage des déchets inertes
- Prescriptions**
-  Bâti remarquable et petit patrimoine
 -  Bâtiment traditionnel d'intérêt
 -  Boisement d'intérêt
 -  Limites des zones de recul
 -  Linéaire commercial à protéger
 -  Sentier PDIPR
 -  Continuité écologique
 -  Cours d'eau
 -  Espace Boisé Classé à conserver
 -  Boisement d'intérêt
 -  Espace Vert à Valoriser (EVV)
 -  Zone humide identifiée
 -  Secteur comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation
 -  Emplacement Réservé
 -  Emplacement Réservé logements social/mixité sociale
 -  Bâtiment pouvant faire objet d'un changement de destination
 -  Réservoir de biodiversité
 -  Secteur de constructibilité limitée en lien avec les possibilités d'assainissement collectif
 -  Secteur de constructibilité limitée en lien avec les possibilités d'assainissement collectif
 -  Zone de recherche et d'exploitation de carrière
 -  Secteur à programme de logements mixité sociale en zone U et
 -  Pelouses sèches à protéger
 -  Espace de bon fonctionnement des zones humides

Numéro	Bénéficiaire	Libellé	Surface (m²)
1	Commune de Vermonex	Aménagement de voirie : Élargissement	699
2	Commune de Vermonex	Aménagement d'équipement(s) : Aux Grands Champs	1102
3	Commune de Vermonex	extension du cimetière	
4	Commune de Vermonex	Aménagement de voirie : Aménagement entrée et accès agricole	463
5	Commune de Vermonex	Aménagement de voirie : Carrefour	219
6	Commune de Vermonex	Aménagement de voirie : Déplacements doux	57
7	Commune de Vermonex	Aménagement de voirie : Déplacements doux	498
8	Commune de Vermonex	Aménagement de voirie : Accès piédon de direction de la place de l'église	79
9	Commune de Vermonex	Aménagement de voirie : Carrefour	241
10	Commune de Vermonex	Aménagement d'équipement(s) : PAV Piracot	22
11	Commune de Vermonex	Aménagement d'équipement(s) : PAV Nantoux	109
12	Commune de Vermonex	Aménagement d'équipement(s) : PAV Nantoux et Sens Vers VERMONEX	24
13	Commune de Vermonex	Aménagement d'équipement(s) : PAV Maison de Terre (accès)	109

Numéro	Taux SMS	Surface (m²)
S55	50%	3278
S52	50%	3900
S51	50%	1110

1:2 900 

